



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 16.10.2023

Numéro de publication: HR02-1005861698

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Retraites Helvétiques SA, Lausanne

Retraites Helvétiques SA
Rue Saint-Pierre 3
1003 Lausanne

Retraites Helvétiques SA, à Lausanne, CHE-333.754.018 (FOSC du 24.03.2023, p. 0/1005708915). Statuts modifiés le 27.06.2023. Nouveau but: le but de la société est de gérer des portefeuilles selon la LFin article 19 des fonds de pension, des autres institutions de prévoyance professionnelle et des comptes de libre passage en Suisse. La société a également pour but la gestion de fortune, le conseil en investissement et l'offre de placements collectifs. En outre la société peut également effectuer du courtage et conseil en prévoyance, assurance et prêts hypothécaires. La société pourra effectuer soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières (à l'exception des opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger), en Suisse et à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement au but principal. Elle peut également créer des succursales et des filiales, en Suisse et à l'étranger. La société accomplira principalement une assistance générale dans tous les domaines, à toutes personnes, sociétés ou entreprises qui lui sont proches ou associées. A l'exception des opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger, la société peut: participer dans d'autres sociétés et acquérir, exploiter, gérer et vendre des biens immobiliers et des droits de propriété intellectuelle, constituer des filiales et des succursales en Suisse et à l'étranger et entreprendre tous actes juridiques que le but social de la société peut entraîner ou qui sont susceptibles de favoriser son développement ou celui des sociétés du groupe; participer directement ou indirectement au financement du groupe, notamment en accordant des prêts à ses actionnaires directs ou indirects ou d'autres sociétés du groupe ou en accordant pour ceux-ci des garanties, gages ou autres sûreté de toutes sortes à l'égard de tiers, même si ces prêts ou sûretés sont dans l'intérêt exclusif de ses actionnaires directs ou indirects ou des autres sociétés du groupe ou même à titre gratuit.

Registre journalier no 16875 du 11.10.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 59, Date: 24.03.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud